La Lettre

d' Informations Municipales

Saint-Caprais de Bordeaux

JUIN 2013

Intempéries

Les conditions climatiques du mois de juin ont été particulièrement exceptionnelles avec des niveaux de précipitations rarement vus. Nombre de communes du secteur ont subi inondations et dégâts. Saint-Caprais n'y a pas échappé. Les dégâts sont conséquents.
Sur le domaine public, le gymnase a été inondé par deux fois ce qui n'était jamais arrivé ; des buses d'écoulement se sont obstruées avec les herbes et branchages ; des fossés ont été bouchés par des glissements de terrain ; des routes ont été ravinées par l'eau. Les réparations ne sont pas encore chiffrées, mais des arbitrages budgétaires seront nécessaires.
Le domaine privé n'a pas été épargné non plus, l'eau étant entrée dans plusieurs jardins, cours et habitations. Merci aux employés municipaux qui se sont promptement mobilisés sur le terrain pour répondre aux demandes d'aide.
Plusieurs points noirs sont recensés, tels que Le Luc, Bichon, le bas du bourg… le plus gros de tous étant le chemin du sous-bois. Des réparations urgentes ont été réalisées sur les voies les plus endommagées et une étude hydraulique est en cours pour déterminer les actions curatives à mettre en place afin de mieux maîtriser les afflux d'eau lors de fortes intempéries.

Réseau électrique

Dans le secteur Vaché Fontainebleau, des travaux de renforcement électrique étaient devenus nécessaires. Le Conseil Municipal avait budgétisé la pose d'un second transformateur et s'était rapproché du SDEEG pour lancer cette opération. Finalement, de son côté, ERDF constatant la faiblesse de cette zone a procédé au remplacement du transformateur en place par un modèle plus puissant.

Le Conseil Municipal Enfants

avait émis le souhait d'assister à un Conseil Municipal Adultes pour en observer le fonctionnement.
Cela a été chose faite le 10 juin 2013. Pour la bonne cause et avant d'attaquer l'ordre du jour, Jean-Paul PETIT et Fabrice CHABAGNO ont expliqué les règles qui régissent la séance : convocations, procurations, présence du policier municipal, etc…
A la vue de leurs sourires, tous semblaient satisfaits de cette expérience !

Avenue de Mercade

Des travaux d'assainissement ont été réalisés avenue de Mercade, ce qui a nécessité de faire des tranchées dans la route. La réfection de la chaussée en bicouche, qui en a suivie, a fait l'objet de deux malfaçons successives. D'abord pas assez de goudron, laissant apparaître le calcaire de sous-couche. Puis trop de goudron qui a fini par remonter aux premières chaleurs, se collant sur les roues des malchanceux qui s'y sont aventurés avant que l'accès ne soit barré. La situation est maintenant rétablie, la portion de route a été refaite en enrobé, solution plus coûteuse et plus durable, le surcoût ayant été réparti entre l'entreprise et la collectivité.

Signalisation routière

Depuis le 1er juillet, un « Stop » a fait son apparition au croisement de l'avenue de Mercade et du chemin de Caucetey. Cette nouvelle implantation, dans le cadre d'une campagne de mise en sécurité des voies, contribuera à réduire la vitesse des véhicules circulant entre Cambes et notre commune. D'autres panneaux et aménagements seront implantés prochainement.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont sur le blog de la mairie : stcapraisbx.blogspot.com

Pour le pont de l'Assomption, les services administratifs de la mairie seront fermés le vendredi 16 août.

La prochaine lettre d'informations paraîtra fin août.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

HORAIRES MAIRIE

Lundi et vendredi,
de 14h00 à 19h00.
Mardi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

HORAIRES URBANISME

Le service urbanisme est à votre disposition pour les dépôts de dossiers et renseignements divers :

Lundi, de 14h00 à 17h00.
Mardi et jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire, Jean-Paul PETIT, reçoit sur rendez-vous pris à la mairie : 05.57.97.94.00.
R. MANGEMATIN, adjointe en charge des affaires sociales, reçoit le mardi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
L'ensemble des adjoints reçoit également sur rendez-vous, de préférence le lundi après-midi pour les questions d'urbanisme.

Piscine intercommunale

Du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre, la piscine de Latresne est ouverte tous les jours sauf les lundis de 14h à 20h.
Tarif enfant = 2€ l'entrée ou 12€ les 10.
Tarif adulte = 3€ l'entrée ou 20€ les 10.

Cartes d'idendité

En période estivale, le nombre de demandes de cartes d'identité augmente fortement. Les délais d'obtention sont actuellement de plus d'un mois. Si besoin est, ne tardez pas à déposer vos dossiers en mairie.

Rentrée scolaire

Ça y est, c'est les vacances pour les enfants. La rentrée scolaire se fera le mardi 3 septembre.

Repas de quartier

La mairie vous rappelle qu'elle peut vous aider dans votre organisation par le prêt de matériel et l'attribution d'un bon d'achat dans les commerces locaux.

103 ans les séparent

Amélie ORRE, la doyenne de notre commune de Saint-Caprais de Bordeaux, vient tout juste de fêter, à son domicile, ses 103 ans en compagnie de sa famille, d'élus municipaux et de membres du C.C.A.S.
Amélie est née le samedi 25 juin 1910, le jour même où « L'OISEAU DE FEU » a été créé à l'Opéra de Paris par les Ballets Russes sur une musique composée par Igor STRAVINSKY.
Sur la photo, elle tient sur ses genoux centenaires la petite Aïtana BALAN-GINEL, le premier bébé Saint-Capraisien de l'année.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a posé pour la photo souvenir, un tel écart d'âge n'est pas aussi courant...
Elle a ensuite partagé son gâteau d'anniversaire avec tous les convives et bu la traditionnelle coupe de bulles.
Nous lui souhaitons de nombreuses et paisibles années et lui donnons rendez-vous pour l'an prochain.

Dons pour le CCAS

Le CCAS collecte les vêtements pour les plus nécessiteux. Vous êtes nombreux à répondre à cet appel, soyez en ici remerciés. Pour les autres dons (petits meubles, vaisselle, etc...), laissez un message en mairie à l'attention de Mme MANGEMATIN qui vous recontactera.

Le CCAS vous informe

Vous êtes un jeune de 26 ans ou moins, sans qualification et au chômage. Les « chantiers Tramasset », chantier naval associatif situé à Le Tourne, nous informent qu'ils proposent une formation de charpentier bois. Des dossiers d'information et de candidature sont tenus à votre disposition à l'accueil de la mairie. Pour les contacter directement : 09.53.65.61.69.

Permanence mission locale

Durant l'été, la mission Locale des Hauts de Garonne n'assurera pas de permanences sur la commune de St-Caprais. Reprise le 2 septembre. Il est toujours possible de s'orienter vers l'antenne de Créon. Tél.: 05.57.34.12.28.

Ludothèque – Antenne de Saint-Caprais

L'antenne Saint-Capraisienne de la ludothèque « la Coccinelle » a fermé ses portes mi-juin.
Elle avait été créée en septembre 2012 à la demande de la Communauté de Communes et après rencontre avec les responsables de cette association.
L'unique proposition retenue par tous, était la mise à disposition sur trois créneaux horaires de la salle Loustallaut et d'un espace de stockage. A cet effet, des travaux ont été réalisés pour rendre les lieux plus accueillants.
Malgré les nettoyages fréquents et réguliers de cet espace partagé avec d'autres utilisateurs et loué le week-end, les animateurs se sont plaints à plusieurs reprises de l'état non satisfaisant de la salle pour l'accueil des plus petits. Ceci a révélé que ce lieu est inadapté et il est dommage de s'en apercevoir si tard, surtout pour la quarantaine d'utilisateurs réguliers. La piste d'une future antenne à l'accueil périscolaire de Cambes est évoquée.

Arboretum

Après un an de travail et de profondes réflexions, « l'Arboretum pour Saint-Caprais » a été lancé le 27 juin par une première rencontre avec les habitants. Les échanges ont été fructueux et les participants intrigués, intéressés et attentifs. Les questionnaires distribués le mois dernier commencent à revenir, il est encore temps d'y répondre.
D'autres rencontres auront lieu près de chez vous à l'occasion des repas de quartier ou à votre demande.

Arrêtés de circulation

Dans le cadre de l'organisation de la fête du 13 juillet, des arrêtés de circulation ont été pris pour assurer la sécurité de l'évènement. La **route de Gourgues** sera interdite du 13 juillet 16h00 au 14 juillet à 14h00 (sauf riverains). La circulation sur l'**avenue de Loustallaut** sera réglementée entre le carrefour route de Gourgues et la place du village du 13 juillet 18h00 au 14 juillet 14h00. Le fond de la **plaine Bernardin** sera interdit au piétons et à tous véhicules du 13 juillet 14h00 au 14 juillet 12h00.

MANIFESTATIONS

Fête du 14 juillet

Le **samedi 13 juillet** à la **Plaine Bernardin**.

Animations gratuites pour vos enfants dès 14 heures : jeux gonflables, poneys, activités créatives, jeux de plein air…
A partir de 19h00, bal et restauration (paëlla, moules frites, produits du terroir, chichis…)
A 22h00, retraite aux flambeaux.
A 23h00, feu d'artifice.

Forum des Associations, le **samedi 7 septembre**.

Fête des Belges

Le **samedi 20 juillet** au **Domaine de Loustallaut**.

A 15h00, ouverture village international et jeux gratuits pour les enfants.
A 19h00, cérémonie du Mannekenpis d'or et apéritif offert par la Mairie et la Brasserie Aliénor.
De 19h00 à 22h00, restauration (barbecue, moules, authentique baraque à frites belge,…) et animations musicales (groupes locaux, bandas portugaise).
De 22h00 à 02h00, soirée dansante.
Renseignements au 06.01.73.62.49.

LIM N°59 - Directeur de publication : A. SIERRA - Imprimé par nos soins - Mairie de St-Caprais de Bx : 05.57.97.94.00.